

Habilitation électrique selon la NF C 18 510 - personnel non électricien - BF-HF

Ref. **HE07-3**
Durée : 1.5 jour(s) / 10.5 heures
Formacode : 24049

Habilitation concernée : Exécutant et chargé de chantier BF-HF

Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation exécutant et/ou chargé de chantier BF HF

Avertissement :

La partie théorique de la formation, peut également être dispensée à distance soit sous la forme d'**Elearning** ou de **Classe Virtuelle**.

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité, ...) pour effectuer les travaux pratiques de la formation.



Pré-requis :

Maîtrise orale et écrite de la langue française.



Personnes concernées :

Personnel non électricien : exécutant ou chargé de chantier réalisant des travaux dans des fouilles à proximité de lignes électriques enterrées



Objectifs :

Identifier la réglementation en matière d'instructions, des consignes de sécurité électrique et des risques présentés par le courant électrique
Citer les limites et les règles applicables à l'habilitation électrique
Appliquer les consignes de sécurité électrique dans un environnement électrique en fouille
Choisir les moyens de protection adaptés



Programme :

Enseignements théoriques

- l'évaluation des risques
- les grandeurs électriques
- les dangers de l'électricité
- les mesures de protection
- les limites, zones et opérations liées en fouilles
- les équipements de protection
- les rôles et titres d'habilitation
- les outillages et matériels électriques
- la procédure en cas d'accident électrique
- la procédure en cas d'incendie électrique
- exécutant non électricien ou chargé de travaux BF-HF : rôle et opérations



Démarche pédagogique :

L'alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe permet de les préparer à l'exercice quotidien de leur fonction

Nos centres de formation sont équipés de feuilles pédagogiques

La formation est animée par un formateur disposant d'une qualification spécifique de formateur, selon les procédures de qualification de Bureau Veritas Exploitation.

Nos formateurs sont en mesure d'adapter le déroulé de la formation en fonction des attentes des apprenants.

Les méthodes pédagogiques appliquées :

- Méthode affirmative par exposé est limitée aux explications théoriques.
- Méthode interrogative avec un système de vote interactif et participatif afin de favoriser l'engagement.
- Méthode active est appliquée continuellement avec des exercices de mises en situations pratiques sur des équipements pédagogiques.
- Méthode démonstrative est appliquée par jeux de rôles.



Evaluation et validation :

- du positionnement en début de session
- formative réalisée par quizz ou jeux pédagogiques
- sommative réalisée par QCM et mises en situations pratiques.

Délivrance d'un titre d'habilitation pré-reseigné et d'une attestation complétée de l'avis du formateur.